

**SEJOUR EDUCATIF SPORTIF**

**ÉDITION 2023 - 2024**

**Cadre d’intervention**

**Descriptif**

Ce dispositif permet de soutenir l’organisation de séjours éducatifs sportifs en France ou à l’étranger pour des collégien.ne.s ou des jeunes licencié.e.s (11/20 ans) de clubs sportifs de Seine-Saint-Denis.

**Objectifs**

* Favoriser l’autonomie des jeunes ;
* Valoriser et développer la confiance en soi ;
* Favoriser le dialogue et la communication ;
* Eduquer à la tolérance et à l’altérité ;
* Avoir une meilleure connaissance de soi.
* Jeunes adhérent.e.s de 11 à 20 ans des clubs sportifs de Seine-Saint-Denis

**Structures éligibles et bénéficaires**

* Collèges de Seine-Saint-Denis ou son association sportive pour projets à destination des collégien.ne.s,
* Clubs ou comités départementaux de Seine-Saint-Denis pour projets à destination de leurs adhérent.e.s de 11 à 20 ans.

**Conditions d’éligibilité du projet**

* Intégrer de la pratique sportive ;
* Se dérouler hors Île-de-France et compter 4 nuitées minimum ;
* Comporter une approche interdisciplinaire pour les collèges ou extra sportive (artistique, culturelle, scientifique, etc.) pour les clubs/comités ;
* Pour les collèges, s’inscrire dans un projet de classe sur l’année ;
* Impliquer les jeunes, parties prenantes du déplacement (recherche de financement, valorisation, promotion, etc.) ;
* Attention, les stages purement sportifs ne sont pas éligibles.

**Modalités de soutien pour les collèges**

* Prise en compte, dans le calcul de la subvention, des frais d’hébergement, de transport, restauration et les frais pédagogiques dans la limite de 60 % du coût total du projet ;
* Leplafonnement des subventions à 4 000 € pour les projets se déroulant en France et à 6 000 € pour les projets internationaux ;
* Critères de priorisation : les projets nouveaux et les projets ayant une thématique Activité Physique de Pleine Nature (APPN), sport santé, « savoir nager » ou handicap.

**Modalités de soutien pour les clubs ou comités**

* Prise en compte, dans le calcul de la subvention, des frais d’hébergement, de transport, restauration et les frais pédagogiques dans la limite de 60 % du coût total du projet ;
* Les groupes issus des clubs sportifs pouvant être moins importants que des classes de collèges, le plafond des subventions dépend de la taille du groupe comme précisé ci-dessous :

|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe jusqu’à 15 jeunes** | **Groupe de 16 jeunes et plus** |
| France | International | France | International |
| Plafond : 3 000€ | Plafond : 4 000€ | Plafond : 4 000€ | Plafond : 6 000€ |

* Le Département poursuivant son soutien aux projets de séjours éducatifs sportifs construits sur un aller-retour d’accueil, dans cette configuration, ces plafonnements sont doublés.

**Données spécifiques à remplir**

**Personne en charge du projet :**

Nom : Tél. Adresse E-mail :

**Les jeunes participant au projet :**

Niveau de classe/ Catégorie d’âge :

Nombre total de jeunes :

Nombre de filles, nombre de garçons :

**Les accompagnateurs :**

Nombre d’accompagnateurs :

Profil des accompagnateurs ( professeur, éducateur, discipline enseignées etc) :

**Titre du projet :**

**Lieu du séjour : Dates du séjour :**

**Axe sportif du séjour** (plusieurs choix possibles ou aucun, à expliciter dans le descriptif du projet):

 APPN Handicap Savoir Nager Sport santé

**Disciplines scolaires concernées (collège) :**

**Thématique extra-sportive / culturelle (club) :**

**Type d’hébergement choisi et pourquoi avez-vous choisi ce type d’hébergement :**

**S’agit-il d’un nouveau projet ?** oui non

**Notice pour pièces jointes**

Pour le ***descriptif détaillé du projet*** à joindre, merci de répondre aux questions suivantes en les rappelant dans le corps du projet :

 *En amont du séjour*

* Comment les jeunes seront-ils impliqués dans le projet global ?
* Comment les jeunes seront-ils sensibilisés à la région ou au pays dans lequel ils vont ?
* Dans le cas d’un séjour à l’international comment les jeunes seront-il sensibilisés à la rencontre interculturelle et comment prendront-ils conscience, en amont du voyage, des éventuelles différences culturelles qu’ils seront amenés à découvrir ?
* Quelles sont les rencontres prévues avec les parents des jeunes ? Autour de quelles thématiques seront-elles organisées ?

 *Pendant le séjour*

* Programme, actions prévues durant le séjour
* Quels sont les moments que les jeunes vont partager avec d’autres jeunes de la région et ou du pays ?
* Quelles activités vont-ils faire ensemble ?
* Comment prévoyez vous de « briser la glace »  entre les jeunes en début de séjour ?

 *Après le séjour*

* Comment imaginez-vous revenir avec les jeunes sur le vécu ensemble ?
* Comment imaginez-vous capitaliser l’expérience au sein de votre structure ?
* Quelles suites imaginez-vous à ce projet ?
* Quelle évaluation ?

Pour le ***budget du projet*** à joindre : faire apparaître les dépenses éligibles et indiquer le coût pour les familles avant et après subvention.

**Calendrier**

Dépôt de la demande de subvention du 1er octobre au 31 décembre 2023 sur la plateforme dédiée du Département.

**Contact : Fatimata Wagué, chargée de projets sportifs**, Service du sport et des loisirs

fwague@seinesaintdenis.fr / 01 43 93 83 44